

Syndicat Mixte Forum des Marais Atlantiques

Bilan d'activité de l'année 2000

Forum des Marais Atlantiques
BP 214 Quai aux Vivres
17 300 Rochefort

Tel : 05 46 87 08 00
Fax : 05 46 87 69 90
Mail : fma@forum-marais-atl.com
Site WEB : www.forum-marais-atl.com

Février 2001

Table des matières

1. Création du Syndicat Mixte du Forum des Marais Atlantiques	3
2. Fonctionnement du Forum des Marais Atlantiques.....	4
2.1 Le Comité syndical	4
2.2 Le conseil des marais atlantiques	5
2.3 Le conseil scientifique.....	6
2.4 L'équipe technique du Forum des Marais Atlantiques.....	6
3. Partenariats	7
3.1 Perspectives interrégionales et interdépartementales « façade atlantique ».....	7
3.2 Conventions de participations financières des Agences de l'Eau.....	8
Convention 2000 avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne	8
Convention 2000 avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne	8
3.3 Conventions en tant que Pôle Relais du Plan Gouvernemental	9
3.4 Partenariats techniques et conventions de collaboration.....	10
4. Bilan financier sur la période avril 2000 – décembre 2000.....	12
5. Actions réalisées en 2000	13
<u>1. "Collecte, mise en forme et informations concernant les zones humides littorales"</u>	<u>13</u>
1.1 Système d'information des acteurs et de la gestion des marais de la façade atlantique .	13
1.2 Appui à l'acquisition et la mise en place de base de données homogènes et cohérentes aux différentes échelles de travail sur les différents espaces de marais atlantiques.....	14
Préparation du projet cartographique « Occupation du sol dans les marais littoraux »	14
1.3 Animation d'un réseau de gestionnaire et d'acteurs en marais	15
<u>2. « Restitution de ces données par la sensibilisation, l'information et la formation ».....</u>	<u>16</u>
2.1 Centre de ressource documentaire.....	16
2.2 Mise en ligne WEB des actions du forum des marais atlantiques.....	19
2.3 Deux séminaires techniques proposés en 2000	19
2.4 Cahiers techniques (deux en 2000).....	20
2.5 Organisation d'un cursus de formation des « emplois jeunes » en marais	20
2.6. Autres formations	21

3. Valorisations des savoir-faire, aide à l'émergence de nouveaux outils pour le développement durable des marais

3.1 Valorisation des savoirs scientifiques et techniques	21
Suivi des organismes de recherche et des programmes	21
Programme ARAMIS	22
Le séminaire « restauration des écosystèmes côtiers » organisé par IFREMER.....	22
Programme « Eau-Agriculture-Société » de l'Association des Chambres d'Agriculture de l'Arc Atlantique (AC3A).....	22
Organisation de la présentation d'une action Leader sur l'élevage à Voutron et Moeze »	23
3.2 « Groupes techniques en marais »	23
groupe « nomenclature réseau hydraulique » en marais.....	23
groupe « outils méthodologiques pour le suivi et la gestion de la qualité hydrobiologique en marais »	24
3.3 "Accompagnement des projets des structures gestionnaires en marais"	24
Pré-Maquette du réseau hydraulique des marais du pays rochefortais.....	25
Mission spécifique pour la base de données « marais poitevin »	25
3.4 Participations aux groupes nationaux	26
« zones humides info »	26
Plan d'action gouvernemental pour les zones humides	26

1. Création du Syndicat Mixte du Forum des Marais Atlantiques

L'année 2000 est celle de la création du syndicat mixte, qui est maintenant l'entité juridique du Forum des Marais Atlantiques.

Cette création fait suite à la phase de préfiguration qui s'est déroulée de janvier 98 à mars 2000 au sein du Conservatoire du Littoral (CEL) en tant que « Ressource Affectée » (ou RA). La préfiguration a été financée par la Région Poitou-Charentes, la Ville de Rochefort, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

L'élaboration des statuts du syndicat mixte s'est échelonnée de juillet 1999 à mars 2000.

Le Syndicat Mixte a été créé pour les acteurs et leurs structures agissant dans les marais ; **il s'inscrit dans une dynamique interrégionale Arc Atlantique** et œuvre pour la construction d'une réponse positive et prospective à la double attente environnement / économie.

En raison de son caractère innovant, le Syndicat Mixte se mettra en place progressivement dans le respect des légitimités des opérateurs en marais, pour une durée expérimentale de 3 ans (avril 2000 à avril 2003). Il développera ses actions dans le cadre d'une consultation organisée des différents acteurs et de conventions de partenariat.

Le syndicat mixte n'exerce pas de responsabilité de gestion des marais (maîtrise d'œuvre, maîtrise d'ouvrage) qui est du ressort des structures locales en place. **Il contribue au développement d'une gestion durable des marais atlantiques.** Dans ce contexte, en tant qu'instance neutre et créative, les objectifs du Forum des Marais Atlantiques sont notamment :

- ◆ de mettre en relation constructive les différents niveaux d'acteurs ; de rendre compte de la spécificité des marais atlantiques dans les politiques nationales et européennes ; de prendre en compte le plan d'action gouvernemental en faveur des zones humides ;
- ◆ d'organiser et d'enrichir un espace de partage des savoirs :
 - centre interrégional de ressources documentaires ;
 - synthèse des acquis scientifiques et techniques ;
 - valorisation des expériences et initiatives concluantes ;
 - organisation et diffusion des données relatives à la spécificité, à la gestion, aux qualités des différents marais de la façade atlantique ;
- ◆ d'animer des sessions d'information et de formation sur les aspects techniques, juridiques, fonctionnels des marais ;
- ◆ de favoriser l'émergence de réseaux techniques, réseaux de savoir-faire, notamment par le développement des compétences SIG et l'élaboration de langages communs ;
- ◆ de développer, à la demande des acteurs de terrain, des missions de facilitation pour les différents projets complexes et associant plusieurs acteurs au sein des marais de la façade atlantique.

Les membres fondateurs sont la Région Poitou-Charentes, le Département de Charente-Maritime, la Ville de Rochefort, l'UNIMA (Union des Marais de Charente-Maritime) et la Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime. Il pourra être élargi à de nouveaux membres : Régions et Départements possédant des marais sur leur territoire, Syndicats Mixtes et Etablissements Publics de Coopération Intercommunale « à vocation marais », Chambres d'Agriculture concernées.

2. Fonctionnement du Forum des Marais Atlantiques

2.1 Le Comité syndical

Le Comité Syndical s'est réuni quatre fois au cours de l'année 2000 : une première fois le 11 avril en assemblée constitutive puis le 25 mai, le 14 septembre et le 28 novembre.

Le bureau est composé comme suit :

Président	Jean-Claude Beaulieu, vice-Président du Conseil Régional de Poitou-Charentes
Vice-Pdt Délégué	Jean-Louis Frot, Vice-Président du Conseil Général de Charente Maritime
1 ^{er} Vice-Président	Bernard Drappeau, Vice-Président de l'UNIMA
2 ^{ème} Vice-Pdt	Jacques Maroteix, Président de la Chambre d'Agriculture 17
Secrétaire	Jean-Louis Léonard, Conseiller Général de Charente Maritime
Membre (1)	Claude Meunier, Conseiller Régional de Poitou-Charentes
Membre (2)	Jean-Pierre Goumard, Conseiller Régional de Poitou-Charentes
Membre (3)	Michel Rigou, Conseiller Général de Charente Maritime
Membre (4)	Michel Doublet, Vice-Président du Conseil Général de Charente Maritime
Membre (5)	Simone Donnefort, Conseiller Régional de Poitou-Charentes

Les délibérations prises ont été les suivantes ;

Le 11 avril 2000

- 1 Nomination des membres du bureau
- 2 Participation du Forum des Marais au Pôle Relais (plan gouvernemental zones humides)
- 3 Sollicitation Agence de l'eau Loire Bretagne pour les actions 2000
- 4 Sollicitation Agence de l'eau Adour Garonne pour les actions 2000
- 5 Ouverture d'une ligne de trésorerie pour l'année 2000
- 6 Vote du Budget
- 7 Création d'un poste de Directeur
- 8 Création d'un poste de Secrétaire-Comptable
- 9 Création d'un poste de Responsable du centre de ressources documentaires
- 10 Création d'un poste de Chargé de mission Eau et qualité biologique des marais
- 11 Création d'un poste de Chargé de mission représentation spatiale et bases de données marais
- 12 Partenariats et modalités de consultation des acteurs en marais

Le 25 mai 2000

- 13 Actions programmées pour l'an 2000
- 14 Evolution du système d'information du forum, accueil et rétribution d'un stagiaire DESS Informatique
- 15 Aide au développement du Centre de Ressources Documentaire, accueil et rétribution d'un stagiaire Bac + 4
- 16 Mise en place du Conseil Scientifique
- 17 Création du Conseil des Marais Atlantiques
- 18 Réintégration au sein du syndicat mixte du budget « ressource affectée » du Conservatoire
- 19 Ouverture d'une régie d'avances

- 20 Ouverture d'une régie de recettes
- 21 Délégation d'attributions du Comité Syndical au Bureau
- 22 Mise en œuvre de la participation en nature de l'UNIMA au syndicat mixte du Forum
- 23 Mise en œuvre de la participation en nature de la chambre d'Agriculture de Charente Maritime, au syndicat mixte du Forum
- 24 Modalités de prêt des salles du Forum des Marais

Le 14 septembre 2000

- 25 Modification des Statuts (Art 9) pour adhésion Régions à partir de 100 KF/an
- 26 Signature Convention Etat / Forum dans le cadre du Plan d'action gouvernemental en faveur des Zones Humides
- 27 Création de poste de la Fonction Publique Territoriale - Ingénieur Subdivisionnaire
- 28 Régime indemnitaire de la Filière Technique
- 29 Indemnité de Conseil allouée aux Comptables du Trésor en charge du Forum des MARAIS
- 30 Convention de participation en nature de la Ville de ROCHEFORT
- 31 Budget 2000 Décision Modificative n°1
- 32 Modalités de Vente des Séminaires
- 33 Modalité de Suivi du Personnel
- 34 Assises Régionales de l'Eau en Poitou-Charentes les 24 et 25/11/00
- 35 Projet d'une action européenne de cartographie de l'usage des sols en marais
- 36 Stage « prospective de partenariats en Angleterre »

Le 28 novembre 2000

Le comité syndical du 28 novembre s'est déroulé en présence des DIRENs (Poitou-Charentes et Aquitaine), de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

- 37 Prévision de programmation 2001 pour la mission « pôle relais »
- 38 Prévision de programmation 2001 et convention avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne
- 39 Prévision convention 2001 avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne
- 40 Prise en charge de vaccinations spécifiques
- 41 Convention avec la Cuisine Centrale de Rochefort (syndicat mixte)
- 42 Budget 2000 – décision modificative n°2
- 43 Création du poste « gestion informatique » CDD 6 mois
- 44 Création du poste chargé de mission « gestionnaires en marais » CDD 4 mois
- 45 **Budget primitif 2001**

Le prochain comité syndical aura lieu le jeudi 15 février 2001 ; les Régions et Départements partenaires seront invités à y participer.

2.2 Le conseil des marais atlantiques

La délibération n°17 du comité syndical du 25 mai 2000 précise les modalités de création du **conseil des marais atlantiques**. Cette instance doit rendre compte de la dimension « forum » ; elle rassemblera les forces vives des marais (propriétaires, professionnels, élus locaux, usagers, administrations et ses établissements publics, associatifs, scientifiques). Elle vise donc à **réunir en une même enceinte, les différentes légitimités et à préciser** les actions souhaitables du Forum.

Pour sa mise en route, un premier questionnaire prospectif sera envoyé en février 2001 auprès de 300 personnes ayant déjà participé à une ou plusieurs actions du Forum. Cette enquête courrier doit permettre de préciser les souhaits des uns et des autres vis à vis du Conseil des Marais Atlantiques et

baliser les procédures à mettre en œuvre pour satisfaire la recherche d'une action stratégique d'intérêt commun à l'ensemble des acteurs des marais atlantiques.

Un premier séminaire aura lieu en juin 2001 pour initier la réflexion stratégique sur les marais atlantiques. En plus de la valorisation du retour des questionnaires, deux actions du Forum des Marais pourraient y être débattues et enrichies : le « système d'information des acteurs et des actions en marais littoraux » et le projet de « cartographie de l'occupation des sols » à créer dans une ouverture européenne.

2.3 Le conseil scientifique

La mise en place d'un conseil scientifique a été décidée par le Comité syndical le 25 mai 2000 (délibération n°16). Une première réunion du Comité scientifique du Forum des Marais Atlantiques a eu lieu le 5 décembre 2000 ; il a réuni 12 chercheurs. Cette première réunion de mise en route a permis de préciser certains points de fonctionnement et d'analyser trois premières actions du Forum des Marais. Ainsi, les objectifs pour le comité scientifique du Forum des Marais Atlantiques peuvent se décliner en cinq axes :

1. Donner un avis sur les activités du Forum des Marais Atlantiques : conseils au niveau de la pré-programmation des actions ; évaluation des actions réalisées (séminaires, outils techniques, guides,...) et propositions de réorientation pour les suivantes.
2. Mobiliser des pairs pour apporter une expertise dans les groupes et les actions techniques montées pour faciliter et améliorer la gestion des marais.
3. Promouvoir l'articulation entre chercheurs et gestionnaires, veiller à la communication des connaissances.
4. Améliorer la qualité des échanges (dans les deux sens) avec la société civile ; interpeller et alerter le Conseil des Marais sur des questions scientifiques importantes pour l'avenir des zones humides littorales ; intégrer les demandes formulées par ce même conseil dans la programmation scientifique.
5. Veille et prospective scientifique.

La mise en place du Comité scientifique relève au départ d'une demande explicite de la mission « pôle relais ». Après discussion, il s'avère plus juste que le Comité Scientifique garde une autonomie qui lui soit propre et que certains de ces membres participent aux travaux du Conseil des Marais quand ce dernier sera mis en place.

Sa composition relève du monde de la recherche scientifique mais, en fonction de besoins explicités, des personnes qualifiées d'organismes à caractère technique peuvent être amenées à y participer. Par ailleurs, en fonction des sujets traités, il est décidé de pouvoir inviter les personnes compétentes.

La prochaine réunion du Comité Scientifique aura lieu le 15 mars 2001.

2.4 L'équipe technique du Forum des Marais Atlantiques

L'équipe a fonctionné avec cinq personnes jusqu'au mois de décembre 2000 :

- Laure Callens, Directrice
- Fabienne Depreytère, Comptable
- Emmanuel Jobin, géographe, Chargé de mission Système d'Information Géographique (SIG)
- Loïc Anras, hydrobiologiste, Chargé de mission « Eau » et plus particulièrement chargé des liens avec les chercheurs
- Stéphanie Larrue, documentaliste, Responsable du centre de documentation

Par ailleurs, quatre stagiaires ont été accueillis au Forum des Marais Atlantiques :

- Magali Mechain, bac professionnel en secrétariat pour deux fois 4 semaines ;
- Fabien Blanchet de mai à septembre 2000 pour son mémoire de DESS sur les perspectives d'évolution du système informatique du Forum (bases de données et procédures de rangement et de sauvegarde) ;
- Isabelle Authier, IUT documentation, de mai à septembre 2000 pour le centre de documentation ;
- Jeanne Bourret, élève de l'ENGREF, pour son stage à l'étranger en septembre – octobre 2000.

Sont arrivés en décembre 2000 afin de travailler (en CDD pour le moment) sur le « système d'information des acteurs et de la gestion des marais atlantiques » :

- Fabien Blanchet, géographe spécialisé en système informatique de gestion de données ;
- Gilbert Miossec, ingénieur « qualité de l'eau », expérimenté dans le développement aquacole et ayant une bonne connaissance des acteurs des marais aquitains.

3. Partenariats

3.1 Perspectives interrégionales et interdépartementales « façade atlantique »

Le Forum des Marais Atlantiques souhaite créer une **dynamique interrégionale pour les acteurs agissant dans les marais** autour de desseins communs qui intègrent l'ensemble des qualités de ces territoires. Ainsi, les Régions et les Départements ont été informés de l'avancement du projet depuis 98.

En 2000, la Région Aquitaine s'est engagée financièrement dans la dynamique des actions du Forum des Marais Atlantiques (Commission Permanente du 10 juillet 2000) à hauteur de 150 000 F.

Les contacts ont été maintenus tout au long de l'année avec la Région Pays de Loire.

Par contre, alors que plusieurs élus avaient été rencontrés durant l'été 99, les départements de la Vendée et de la Loire Atlantique n'ont pas été re-sollicités après le mois de mars 2000 au moment de la constitution du syndicat mixte. Le Département de Gironde (Présidence et service hydraulique) a été sollicité à nouveau pour le développement de collaboration.

L'Association Nationale des Elus des zones Humides (ANEZH) qui s'est constituée en 1999 a été contactée afin de développer des partenariats. Le Forum des Marais Atlantiques a d'ailleurs participé au séminaire que l'ANEZH a organisé au sénat le 14 juin 2000.

Partenariats anglais et espagnols

La plaquette du Forum, la présentation de la structure et le programme 2000 ainsi que le projet « cartographie des usages et des milieux des marais atlantiques » ont été traduits en anglais et en espagnol.

Ce sont ces documents que Jeanne Bourret a remis lors des différents rendez-vous qu'elle a eu en Angleterre du 11 au 20 octobre dernier. Les rencontres peuvent être classées en trois catégories :

- les collectivités locales, plutôt appelées autorités locales : les conseils des comtés (County Councils) du Gloucestershire, Somerset, Hampshire, et the Broads Authority ;
- les partenariats d'acteurs : Wet Fens for the Future, the Solent Forum ;
- les associations : Royal Society for the Protection of Birds (non gouvernementale) et English Nature (gouvernementale).

Ces partenariats demandent à être poursuivis ; trois d'entre eux pourraient s'engager dans le projet interrégional européen de cartographie de l'occupation du sol en marais.

3.2 Conventions de participations financières des Agences de l'Eau

Pour l'an 2000, des conventions ont été signées avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Convention 2000 avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne

L'Agence participe aux dépenses engagées par le Forum pour remplir les objectifs définis dans l'article 2 de ses statuts. Le montant maximal de l'aide de l'Agence pour l'année 2000 s'élève à 300 000 F. Les interventions du Forum qui font l'objet d'un cofinancement consistent notamment à :

- Faire partager l'information et les connaissances sur les marais à travers :
 - l'organisation de séminaires techniques et colloques,
 - l'élaboration de synthèses thématiques,
 - la conception et la diffusion de cahiers techniques.
- Animer des réseaux de compétences permettant de connaître les expériences menées et de valoriser les échanges sous forme de documents adaptés.
- Améliorer les connaissances sur le contexte de gestion des marais : identification des acteurs, outil de gestion intégrée...

Les actions prévisionnelles ont été détaillées comme suit :	Dont participation AEAG
- Deux séminaires	62 400 F
- Deux cahiers techniques	66 600 F
- Réseaux de compétences et groupes techniques	74 000 F
- Annuaire des gestionnaires de l'eau	54 000 F
- Projet de « maquette hydraulique » du pays rochefortais	31 000 F
- Méthode de densification de BD Carthage en marais	22 000 F
Participation Totale Agence de l'Eau Adour Garonne	300 000 F

Convention 2000 avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne

Les actions peuvent :

- soit être communes à celles développées en Adour Garonne (politique d'édition, séminaires, système d'information des acteurs et de la gestion des marais atlantiques, cadre méthodologique de description du réseau hydraulique, assistance technique aux maîtres d'ouvrage en marais) ;
- soit relever d'un aspect plus spécifique.

La convention 2000 a été divisée en trois volets (volet hydraulique, volet milieux aquatiques et volet gestion des territoires de marais) et prévoit un ensemble de pièces à fournir pour chacune des actions programmées.

Volet hydraulique :

- méthode de description des réseaux primaires et secondaires des marais à partir de BD Carthage ;
- bilan de l'état d'avancement des travaux de cartographie numérique des réseaux hydrauliques en marais et identification des besoins des gestionnaires et des financeurs de travaux ;
- aide technique à la mise en place de travaux spécifiques pour une description numérique cohérente des réseaux hydrauliques en marais (marais poitevin vendéen, bassin de la Vendée, marais périurbains de La Rochelle)

Volet « milieux aquatiques »

- Fiches techniques de synthèse des travaux des équipes scientifiques et des groupes techniques prospectifs sur les problématiques de préservation des milieux aquatiques en marais ;

- Deux fascicules techniques (8 pages) : « qualité biologique des eaux des fossés après curage » et « franchissabilité des petits ouvrages en marais par les poissons »
- Outils de **suivi** de la qualité biologique des milieux aquatiques mis à disposition des agents de la gestion quotidienne des marais.

Volet « gestion des territoires de marais »

- Annuaire des gestionnaires : marais d'Olonnes, marais du Payré et marais breton ;
- Premier cursus de formation des agents de marais ;
- Organisation de deux séminaires techniques avec actes ;
- Bilan des recensements des besoins des gestionnaires et des maîtres d'ouvrage.

Le montant de participation financière de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour les actions 2000 s'élève à **410 000 F**.

3.3 Conventions en tant que Pôle Relais du Plan Gouvernemental

Le plan d'action gouvernemental en faveur des zones humides a eu cinq ans en mars 2000. Afin de démultiplier et renforcer ses dynamiques notamment auprès des gestionnaires de terrain, le coordonnateur du plan, Paul Baron, a proposé la création de « pôle relais » consolidant l'action de l'équipe d'animation au niveau central et ouvrant un espace partenarial local.

Les missions des pôles relais seront encadrées par un comité de pilotage comprenant à minima les DIRENs et les Agences de l'Eau les plus concernées ; un comité scientifique accompagnera les actions et une coordination de l'ensemble des six pôles sera réalisée au niveau du Ministère de L'Aménagement du Territoire et de l'Environnement.

Le Forum des Marais Atlantiques, constitué en syndicat mixte, offre différents atouts pour répondre aux missions demandées :

- Les objectifs même du syndicat mixte répondent au souhait de **développement d'une gestion durable des marais atlantiques** et d'action au plus proche des gestionnaires locaux ;
- Les modalités de fonctionnement du Comité syndical, du Conseil scientifique et du Conseil des Marais Atlantiques doivent permettre l'habitude de dialogues constructifs et prospectifs entre les acteurs des marais ;
- L'équipe technique du Forum des Marais Atlantiques développe les nouveaux métiers de la « facilitation » en favorisant la diffusion des outils, en soutenant le travail en réseau, en incitant aux partages et aux valorisations d'expériences ;
- Ce type d'espace est à même de fédérer les efforts d'innovation sur ces territoires spécifiques.

Pour l'année 2000, une préfiguration du « pôle relais » a été engagée avec le Forum des Marais Atlantiques ; **la convention a été signée le 2 octobre 2000 en présence de Madame Dominique Voynet, Ministre, Jean-Pierre Raffarin, Président de la Région Poitou-Charentes et Jean-Claude Beaulieu, Président du Forum des Marais Atlantiques** lors de la réunion du Comité interministériel du Plan d'action pour les zones humides.

Les axes des missions demandées sont celles décrites dans la convention :

- **recueil et mise à disposition des connaissances**, en :
 - rassemblant les connaissances actuelles sur les divers aspects de la gestion des zones humides, en particulier, domaines techniques, économiques, sociologiques, juridiques, administratifs et organisationnels,
 - établissant des annuaires des intervenants, capables d'assister les gestionnaires ;

- synthétisant l'ensemble de ces informations et en les mettant à la disposition de tous les acteurs, notamment sous forme de guides ou notes techniques ou juridiques, de sessions d'informations ou de réflexions, de visites, etc...
- **promotion d'une gestion durable** des marais littoraux de l'Atlantique, de la Manche en :
 - suscitant et favorisant la prise de conscience de la nécessité d'une gestion durable ;
 - suscitant et appuyant les politiques locales ;
 - encourageant l'émergence de gestionnaires potentiels d'une zone humide,
 - élaborant et animant le réseau des acteurs de la gestion.
- **évaluation des résultats et collaboration aux mesures de niveau national du plan d'action**, en :
 - participant aux travaux de l'observatoire national des zones humides (ONZH) pour le suivi de l'évolution des marais littoraux de l'Atlantique, de la Manche et de la mer du Nord ,
 - informant les autorités compétentes des difficultés rencontrées localement et en proposant des solutions pour y remédier,
 - mettant en évidence, sur la base des expériences locales et de leur évaluation, l'impact des politiques publiques, et en faisant des propositions pour leur meilleure cohérence et plus généralement pour une meilleure politique en faveur des zones humides.

Le montant de la convention 2000 de préfiguration des pôles relais s'élève à 500 000 F.

3.4 Partenariats techniques et conventions de collaboration

Des **conventions d'opération** sont proposées **pour des actions spécifiques** menées avec les différents partenaires. **Des conventions de partenariats techniques** pourront être élaborées pour préciser les modalités de coopération et d'informations mutuelles.

Vous trouverez ci-après les collaborations effectives en cours même si toutes n'ont pas encore fait l'objet de conventions. De nouvelles collaborations sont tout à fait envisageables et souhaitables.

- Une convention précise **la participation en nature de l'UNIMA au syndicat mixte du Forum** : cette année l'apport a concerné la participation aux sessions de formation « emplois jeunes », l'intervention lors du séminaire « instrumentation du réseau hydraulique » et l'aide à l'élaboration des annuaires des gestionnaires de l'eau.
- Une convention précise également **la participation en nature de la Chambre d'Agriculture 17 au syndicat mixte du Forum**. Dans l'optique de proposer un séminaire en 2001 sur les valorisations des produits de marais (dynamique AOC, IGP) il a été envisagé pour 2000 une synthèse des travaux réalisés par leurs services sur ces thèmes : saliculture, cultures de blé dur en marais, valorisation des produits « ragondins », produits laitiers spécifiques (jonchées), exploitations des végétaux (joncs, salicorne, angélique,...), élevage...
- **Avec l'IAAT**, la convention de partenariat a été signée en 2000 : « Collaboration pour l'enrichissement du Système d'Information Régional (SIR) en Région Poitou-Charentes et de l'Atlas atlantique permanent (AAP) sur la façade atlantique ». Elle identifie 3 axes de collaboration (échanges d'informations ; partage de ressources ; partage de compétences) autour de projets communs :
 1. Interconnexion des bases de données des systèmes d'information respectifs ;
 2. Développement et partage d'outils : SGBD, catalogage, description des données ;
 3. Partage de bases de données (Observatoire Régional de l'Environnement / Atlas Atlantique Permanent, et développement spécifique pour les marais) ;
 4. Préparation à l'acquisition cohérente et partagée de référentiels géographiques à échelles fines pour les territoires de marais (par exemple BD Topo, IGN, cadastre numérique etc...) ;
 5. Méthodologie commune d'enrichissement des bases de données et de représentation des données cartographiques ;

6. Prospective concertée pour la mise en place de projets européens à caractère « façade atlantique » soit dans le cadre de LIFE soit dans le cadre d'INTERREG III ou autres ;
 7. Partage de données documentaires ;
 8. Partage de compétences pour la gestion des sites Internet, liens entre les sites.
- **Avec l'IFREE (Institut de Formation et de Recherche à l'Education en Environnement)**
Pour l'an 2000, la collaboration a essentiellement porté sur la formation « marais » des emplois jeunes.
 - **Avec le Parc Interrégional du Marais Poitevin**
Pour l'an 2000, les opérations réalisées conjointement sont :
 - la poursuite du travail sur le référentiel numérique du marais poitevin et les modalités d'acquisition de BD Topo ;
 - un séminaire sur le thème des nouveaux besoins d'entretien en marais le 5/10/2000.
 - **Avec l'Observatoire National des Zones Humides (ONZH) porté par l'IFEN** les coopérations n'ont pas encore été formalisées mais les échanges méthodologiques et techniques se sont déroulés tout au long de l'année. Par ailleurs ces échanges sont à l'origine du projet de cartographie actualisée et fine de l'occupation du sol en marais.
 - **Avec la Faculté de La Rochelle, Laboratoire d'Informatique et d'Imagerie Industrielle (L3I)** des collaborations diverses :
 - Pôle « SIG » pour fédérer les compétences locales au sein de l'Université de La Rochelle en matière de systèmes et/ou sciences de l'information géographique (SIG), favoriser ainsi la préparation et la réalisation de projets SIG impliquant l'ULR, aussi bien en enseignement qu'en recherche, favoriser les échanges et le développement de méthodologies communes ;
 - Participations ponctuelles à la formation des étudiants.
 - **Avec la LPO**
Diffusion et présentation des plaquettes informatives sur la valorisation des parcelles acquises par la LPO sur deux communes de marais : Champagné (85) et Yves (17).
 - **Avec l'Association des Chambres d'Agriculture de l'Arc Atlantiques (AC3A)**, dans le cadre d'un projet INTERREG IIC dont elle est le chef de file. Ce projet dénommé « Eau-Agriculture-Société » a pour objectifs de mieux impliquer les agriculteurs et de favoriser une meilleure concertation entre la société et le monde agricole autour des questions de l'eau et du territoire. Ce projet se déroule en trois étapes :
 1. Inventaire et caractérisation de gestion et de protection de la ressource en eau ;
 2. Qualification de l'inventaire ;
 3. Développement de la mise en commun de l'information et de l'échange de pratiques.Le Forum s'est engagé à participer à hauteur de 85 jours répartis sur 2000 – 2001 avec une aide européenne de 50% des dépenses.
 - **Avec le CREN de Poitou-Charentes** d'une part et **l'ONC-Réserve de la Baie de l'Aiguillon** d'autre part : aide technique pour la participation et la présentation de leurs actions de restauration en marais salés au séminaire « Restauration des écosystèmes côtiers » organisé par IFREMER en novembre 2000.

Avec différentes collectivités locales et/ou structures associées :

- **Avec la communauté d'agglomération du pays rochefortais :**
 - projet de « maquette du réseau hydraulique du Nord Rochefort + golfe de Brouage » ;
 - co-animation du « groupe marais » réunissant des élus de la communauté d'agglomération et du Sud Charente.

- aide au développement de missions cartographiques et d'acquisition de BD Topo.
- Avec le **syndicat mixte hydraulique de la Vendée et des Autizes et Alligatore** (association pour le « petit » entretien en marais et la constitution d'un pôle ressource local), dans le cadre du soutien au maître d'ouvrage pour l'Agence de l'Eau, aide à l'élaboration et au suivi de l'étude diagnostic préalable aux travaux financés par l'Agence.
- Avec la **Communauté d'agglomération de La Rochelle**, aide à l'élaboration du cahier des charges pour l'étude sur les marais périurbains.

4. Bilan financier sur la période avril 2000 – décembre 2000

Recettes encaissées en 2000

Financiers	Montant
Région Poitou-Charentes	500 000 F
Département de la Charente Maritime	200 000 F
Agence de l'Eau Adour Garonne (50% de la totalité de la subvention prévue)	150 000 F
Région Aquitaine	150 000 F
Agence de l'Eau Loire-Bretagne (50% de la totalité pour 2 opérations sur 3)	110 000 F
MATE, mission Pôle Relais	500 000 F
Ville de Rochefort	300 000 F
UNIMA, Chambre d'agriculture 17	100 000 F
Séminaire « Agent de Marais »	20 000 F
TOTAL	2 030 000 F

Dépenses effectives au 31/15/2000

	Montant
Charges à caractère général	383 000 F
Charges de personnel	1 000 000 F
Ville de Rochefort	300 000 F
UNIMA, Chambre d'agriculture 17	100 000 F
Investissement	17 000 F
TOTAL	1 800 000 F

Liquidité de trésorerie au 15 janvier 2001 : 230 000 F

A signaler en attente de versement :

- Janvier 2001 : versement initial de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne sur une des trois opérations 2000 : 95 KF
- Mars 2001 : solde des subventions des Agences de l'Eau à réception des actions programmées dans les conventions 2000, soit 150 KF (AEAG) et 205 KF (AELB). Le solde de l'ensemble des actions sera réalisé avant fin mars 2001.

5. Actions réalisées en 2000

Les actions du Forum des Marais Atlantiques sont articulées autour de trois objectifs en faveur des zones humides et des milieux aquatiques de la façade Manche –Atlantique :

1. Collecte et mise en forme des informations concernant les zones humides littorales ;
2. Restitution de ces données par la sensibilisation, l'information et la formation des acteurs ;
3. Valorisations de savoir-faire, aide à l'émergence d'outils techniques et méthodologiques.

Les actions proposées ont été rangées selon ces trois axes dans un tableau initial. Elles correspondent d'une part à la poursuite des actions engagées dans la phase de préfiguration et d'autre part à l'engagement d'actions nouvelles.

1. "Collecte, mise en forme et informations concernant les zones humides littorales"

Il s'agit d'organiser les connaissances relatives à la gestion des zones humides littorales, préciser quels sont les acteurs en présence, leurs champs de responsabilité et quel est le niveau de description de l'état physique, biologique de ces territoires et de ses activités économiques.

1.1 Système d'information des acteurs et de la gestion des marais de la façade atlantique

Une première proposition d'outil informatique de structuration des données concernant les marais (gestionnaires, procédures et actions) a été montée dans le cadre du stage de Fabien Blanchet. Cette structuration est compatible avec les champs développés par l'Observatoire National des Zones Humides (ONZH) qui est organisé par l'IFEN.

Cet outil informatique est structuré en six grandes rubriques pour organiser la description fonctionnelle des différents marais atlantiques : « collectivités locales et structures partenaires », « publications techniques et programme de recherche », « faune, flore, habitats », « description physique », « gestionnaires de l'eau », « activités économiques et de loisirs ».

Les premiers tests d'utilisation de cette base, créée sous ACCESS, ont démarré en décembre 2000. Pour le moment, et compte tenu de nos engagements vis à vis des Agences de l'Eau s'est essentiellement le thème « reconnaissance des gestionnaires de l'eau en marais » qui est prospecté.

En 2001, il s'agira ensuite de l'informer pour l'ensemble des marais, de préparer les modalités d'édition et de préparer son portage sur une base plus puissante (Oracle).

Il importe de préciser certains points :

- Il s'agit d'un système d'information et non d'un système de gestion locale : son objectif est bien de rendre compte de ce que sont les marais dans leurs diversités et modes de fonctionnement en vue d'une meilleure compréhension de leurs réalités.
- Son souci est de présenter les grandes entités de marais littoraux atlantiques, d'éclairer leurs différences et leurs similitudes.
- L'outil a été créé afin d'enregistrer les changements et les évolutions sur ces territoires : il n'est pas statique.
- Une partie des champs prévus sont compatibles avec ceux des bases déjà existantes sur le plan national (RDBE, ONZH, ...).
- D'autres champs spécifiques aux territoires des marais atlantiques sont développés ; ils seront informés au fur et à mesure de la mise en forme des connaissances déjà acquises mais aussi en fonction des connaissances à venir.

- Une édition papier sera envisagée en accord avec les acteurs des territoires concernés ; la faisabilité technique et juridique de la mise en ligne Web sera étudiée en 2001.

1.2 Appui à l'acquisition et la mise en place de base de données homogènes et cohérentes aux différentes échelles de travail sur les différents espaces de marais atlantiques.

Acquisitions concertées et cohérentes de BD géographiques ; sensibilisation à leur développement

A travers les nouvelles propositions d'IGN, « Plate-formes régionales d'information géographique », le Forum des Marais Atlantiques milite pour la définition et la mutualisation des acquisitions de référentiels adaptés aux problèmes d'aménagement et de gestion des zones humides littorales. Il s'agit d'utiliser ces différents référentiels pour structurer les connaissances sur les zones humides afin de fournir des éléments d'aide à la décision et à la gestion des différents décideurs. La mise en place de tels outils nécessite une réflexion et une concertation à l'échelon territorial adapté, favorisant l'émergence d'une véritable communauté d'intérêts et d'un réseau de confiance. Le niveau régional semble pertinent au regard des politiques locales, nationales et européennes pour soutenir des projets innovants et structurants d'information géographique, à l'occasion des contrats de plan Etat/Région.

Participation aux travaux du groupe de travail RDBE « zones humides » du bassin Loire Bretagne

Cette année, ce groupe a accompagné l'étude relative à l'affinage et aux compléments des enveloppes de référence de la carte des zones humides du SDAGE. La méthode choisie a été d'actualiser la carte d'inventaire des enveloppes de référence en accompagnant et en animant une démarche spécifique et homogène d'inventaire des zones humides auprès des DIREN. Ce travail a été confié à un bureau d'étude en étroite relation avec un interlocuteur désigné dans chaque DIREN. La livraison de cette mission été présentée le 17 novembre 2000 et, pour l'instant, la base de donnée constituée ne serait disponible qu'au niveau des DIREN.

Participation aux travaux du groupe de travail « zones humides » de l'Agence de l'Eau Adour Garonne en préalable au VIII programme

Ces travaux sont relatifs à la mise en place de l'inventaire des zones humides du bassin Adour Garonne (zones vertes). La démarche est de s'appuyer sur les différents inventaires précis relatifs aux zones humides (inventaire départementaux), d'agréger ses différentes informations pour les mettre en adéquation (à travers les nomenclatures SDAGE et SAGE) avec les enveloppes de référence. Un premier travail a été réalisé par Espaces Naturels de Midi Pyrénées, en collaboration avec l'Agence de l'Eau. Il s'agit de l'adaptation d'une base de données réalisée dans le cadre de l'inventaire des tourbières de Midi-Pyrénées (Programme Life Tourbières) à la thématique globale Zone Humide, ceci en relation étroite avec les DIREN et responsables de MISE.

Préparation du projet cartographique « Occupation du sol dans les marais littoraux »

Suite à un premier travail réalisé, il y a 10 ans, par l'IFREMER et l'EID pour caractériser l'occupation des marais saumâtres et compte tenu de l'impossibilité actuelle de disposer de représentations satisfaisantes de l'occupation des marais, il a été décidé (réunion de travail ONZH du 4 juillet 2000) de monter un projet spécifique qui réunirait des institutions techniques et des territoires afin d'y remédier. En effet les zones humides sont en constante évolution et nécessitent des entretiens pluri-

annuels. Ces évolutions qui jouent sur la valeur écologique ou économique des zones humides sont très mal connues, faute d'observateurs et d'outils adéquats pour les représenter et les suivre.

L'objectif de ce projet multipartenarial est de pouvoir réaliser avec les gestionnaires des **cartographies d'occupation du sol en marais qui prennent en compte leurs dimensions socio-économiques et fonctionnelles**. Par ailleurs, quatre autres exigences sont posées :

- une échelle de travail au 1/5000 qui puisse rendre compte de la complexité de ces territoires ;
- une cohérence du travail avec les nomenclatures nationales (SDAGE) et européennes dans le cadre de la mission ONZH qu'il s'agit ici d'enrichir ;
- l'implication des acteurs locaux dans la construction et le suivi de ces informations numériques ;
- l'appropriation d'outils de suivi et d'évaluation (descripteurs et indicateurs) par les acteurs locaux (transferts méthodologique et technique).

Un premier projet a été diffusé en août 2000 et une première réunion de travail a eu lieu le 28 septembre 2000. Elle a réuni une vingtaine de personnes d'organismes à caractère scientifique et technique. Un compte rendu de la réunion est disponible sur demande. Les besoins exprimés sont :

- Appréhender les problématiques de gestion territoriale en créant et réalisant une synthèse des besoins de représentation cartographique spécifiques aux territoires de marais ;
- Mettre sur pieds des méthodes et des outils pour échange et diffusion de savoir-faire ;
- Définir et identifier des unités fonctionnelles fines (espace en « terre » et espace en « eau »), nécessité de disposer d'un référentiel (orthophoto) adapté à ces besoins ;
- Faire émerger des partenariats et des collaborations pour passer de la vision statique (nomenclature) à une vision dynamique des marais.

L'intérêt du projet réside dans une mise en cohérence et un renforcement des démarches de développement durable « marais » sur la façade atlantique manche et une implication forte des acteurs locaux en mettant en avant les aspects socio-économiques. Ce projet peut être plus sûrement formalisé dans le cadre Interreg III à l'automne 2001 avec des partenariats à l'étranger.

Deux étapes « préparatoires » se dérouleront dans le courant de l'année 2001 afin d'en renforcer sa pertinence :

- Inventaire des problématiques de cartographie par marais : identification des acteurs et typologie de leurs besoins ;
- Expertise sur les nomenclatures existantes ; échelle d'analyse (1/25 000 et 1/5 000) et objets (unités fonctionnelles) à utiliser pour mieux rendre compte des opportunités d'activités économiques durables.

Ces deux étapes seront organisées et mises en œuvre par le Forum des Marais Atlantiques dans le courant de l'année 2001 en vue de préparer de manière plus pertinente le projet présenté dans le cadre d'Interreg III.

1.3 Animation d'un réseau de gestionnaire et d'acteurs en marais

Cette action vise à bien connaître les acteurs en marais, leurs modalités d'action, leurs champs de compétences, etc... La phase de préfiguration a permis de monter une base de données « adresse » permettant **d'identifier les structures et les personnes concernées par les marais atlantiques** ; cette base est opérationnelle depuis mars 2000. De plus, le centre de ressource documentaire collecte des informations pragmatiques sur les structures agissant en marais.

Un premier produit imaginé est « **l'annuaire des gestionnaires de l'eau en marais** » dont l'objet est de présenter les compétences et les actions des syndicats de marais et de leurs structures fédératrices. La création de cet annuaire s'accompagne d'un effort d'harmonisation des représentations cartographiques des réseaux hydrauliques sous responsabilité syndicale (généralement le réseau

primaire et le réseau secondaire). Ces annuaires sont inclus ensuite dans le système d'information présenté au paragraphe précédent 1.1.

Au début de l'année 2000, l'**annuaire des gestionnaires de l'eau du marais poitevin** (réalisé en 99) a été diffusé à 250 exemplaires sous forme de classeur ; il est également maintenant sur le site Internet du Forum et disponible en CD Rom.

Dans le cadre de la programmation 2000 les annuaires de l'eau de quatre autres secteurs de marais ont été prévus : Marais breton ; Marais de l'estuaire de la Gironde ; Marais de la Seudre ; Marais Rochefortais.

Ces annuaires de gestionnaires de l'eau sont en cours de création et seront livrés pour fin mars 2001.

Par ailleurs, des premiers contacts ont été pris avec différentes structures au long de l'année 2000 afin de mieux présenter le Forum des Marais et élargir les réseaux d'expériences :

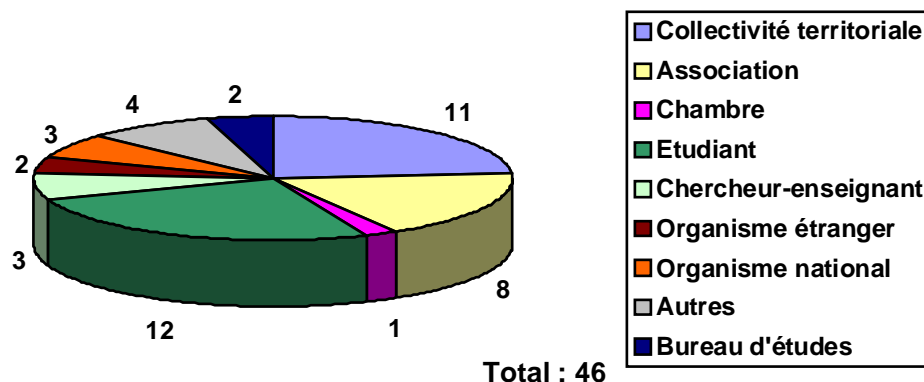
- Deux déplacements au PNR des Marais du Cotentin Bessin ont permis d'échanger sur les techniques de curage (robot « Ki Kur »), la prise en compte des milieux aquatiques et les besoins de cartographie.
- Premiers contacts avec le Pays Médoc et le pays du Blayais qui ont plusieurs projets en marais.

2. « Restitution de ces données par la sensibilisation, l'information et la formation »

2.1 Centre de ressource documentaire

Accueil du public, recherches documentaires

Le Centre de ressources documentaires du Forum des Marais Atlantiques a pour mission de faciliter la diffusion de l'information concernant les zones humides du littoral atlantique auprès des différents acteurs de ces milieux : propriétaires, chercheurs, étudiants, élus, collectivités territoriales, agriculteurs... Il a également pour objectif de fournir de l'information aux membres de l'équipe du Forum des Marais Atlantiques. Un nombre croissant de demandes a été enregistré cette année. Il s'agissait de demandes écrites, téléphoniques, par mail ou sur place. Les demandes se répartissent selon le schéma suivant.



On note une importante progression du nombre de demandes au cours du dernier trimestre. Il semble que le centre de documentation soit de plus en plus connu, en partie grâce au site Internet du Forum.

Revue de presse, dossiers documentaires

Une revue de presse est réalisée quotidiennement à partir des journaux Le Monde, Sud Ouest, et Ouest France ; elle est consultable sur place. Les articles sélectionnés sont classés chronologiquement. Tous les quinze jours environ, les articles sont rangés dans des dossiers thématiques. Ceux-ci sont classés selon le même plan de classement que les ouvrages, ce qui permet une recherche plus aisée.

Classement des ouvrages en fonction des thèmes traités

THEME 1 : ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE NATUREL

- E1. Droit et politique de l'environnement
- E2. Protection et gestion du patrimoine naturel
- E3. Nature / biologie / Ecologie des espèces
- E4. Ecologie / gestion

THEME 2 : EAU ET ZONES HUMIDES

- Z1. Politiques et usages de l'eau
- Z2. Hydrologie et écosystèmes aquatiques
- Z3. Politiques en faveur des zones humides
- Z4. Entretien et écologie des marais
- Z5. Structures gestionnaires de marais et partenaires

THEME 3 : AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

- T1. Union européenne
- T2. Politique européenne en faveur des régions
- T3. Aménagement & développement du territoire. France
- T4. Développement rural et agricole

THEME 4 : ACTIVITES HUMAINES EN MARAIS

- H1. Construction et histoire des marais
- H2. Agriculture en marais
- H3. Sylviculture en marais
- H4. Pêche, aquaculture, et saliculture
- H5. Autres activités économiques en marais
- H6. Activités de loisirs en marais

THEME 5 : DECLINAISON DES MARAIS PAR SECTEURS GEOGRAPHIQUES

- M1. Zones humides dans le monde
- M2. Marais de la façade atlantique européenne
- M3. Zones humides méditerranéennes
- M4. Marais en France

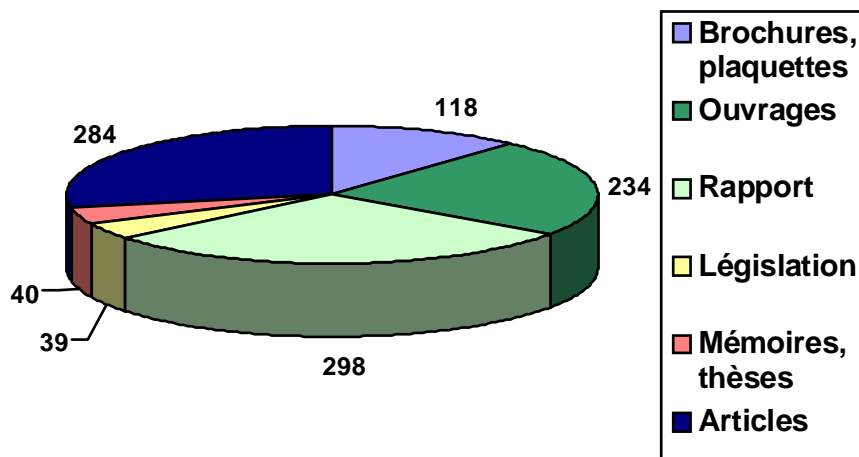
THEME 6 : OUTILS

- O1. Usuels (Dictionnaires, bibliographies...)
- O2. Sciences humaines & sociales (Documentation, formation, emploi...)
- O3. Sciences & techniques (SIG, informatique...)

Base de données documentaire

Le fonds documentaire se compose d'ouvrages, études, mémoires, thèses et rapports. Les documents présents au Centre de ressources documentaires sont référencés dans une base de données (logiciel DipMaker).

Au total, en un an c'est 1013 documents qui ont été référencés dans la base de données. Ces documents sont indexés de manière thématique et géographique. Cette double entrée permet une recherche aisée et précise.



Le Centre de documentation est abonné à de nombreuses revues dont les articles les plus importants sont saisis dans la base de données, de manière à être retrouvés facilement.

Thésaurus géographique

Le thésaurus géographique sur les zones humides est une liste hiérarchique de noms de sites. Des relations existent entre ces termes, ce qui permet une recherche plus aisée et plus approfondie des documents. Les termes employés dans le thésaurus englobent à la fois des limites administratives (Régions, villes, pays...) mais aussi des limites hydrographiques (bassins, rivières...). De plus l'utilisation du thésaurus sert de référence lors de la saisie et permet ainsi d'éviter des fautes d'orthographe et surtout permet l'harmonisation des termes. Le tout favorise une bonne cohérence des références géographiques dans la base. Le thésaurus devrait également permettre d'interroger les différentes bases de données du Forum en utilisant des termes identiques, d'où la possibilité d'effectuer une recherche simultanée sur plusieurs bases.

Veille Internet

Pour compléter la veille réalisée à partir des journaux quotidiens, est réalisée une veille sur des sites Internet, ceci afin de repérer des changements, la mise en ligne de nouveaux documents. Afin d'alléger cette recherche régulière, contact a été pris avec une étudiante de Bordeaux en IUT de documentation. Cette dernière réalise une étude sur l'utilisation des logiciels de veille. Ce rapport devrait permettre de choisir la meilleure stratégie à mettre en œuvre.

Pages Documentation du site Internet

Régulièrement un catalogue des ouvrages présents dans la base, classés par grand thème, est réalisé et mis en ligne sur le site Internet du Forum. De même, le bulletin signalant l'arrivée de nouveaux documents au centre de documentation est présent sur le site Internet.

Contacts avec d'autres centres de documentation

Nous avons rendu visite aux documentalistes de l'IRIS (Initiative Régionale pour l'Insertion et la Solidarité) à Poitiers, du Parc Interrégional du Marais poitevin de la DIREN (Direction régionale de l'environnement) Aquitaine et du Conseil Régional d'Aquitaine, afin de prendre connaissance de leur fond documentaire et de collaborer.

Synthèses thématiques

Trois synthèses thématiques ont été réalisées sur des sujets d'actualité, choisis par l'équipe du Forum : la loi Chasse, les CTE, Natura 2000. A terme, ces synthèses seront disponibles sur le site Internet du Forum.

Accueil d'une stagiaire au Centre de Documentation

De début juin à fin septembre, le Centre a accueilli une étudiante en documentation, Isabelle Authier. Celle-ci a pu participer aux différentes activités du centre (revue de presse, dossiers thématiques, réalisation du thésaurus géographique...). Elle travaille actuellement à l'INRA de Saint Laurent de la Prée, en mission jusqu'au mois de mars 2001.

2.2 Mise en ligne WEB des actions du forum des marais atlantiques

Ce site « www.forum-marais-atl.com » a été créé en coordination avec le site « zones humides » de l'IFEN qui regroupe les partenaires de « zones humides infos ». Il permet de mettre en ligne le plus grand nombre d'informations. Le site est hébergé à l'IAAT avec lequel une convention de mutualisation et d'échanges par extranet a été signée.

Par ailleurs, nous avons collaboré à la création du site portail national sur les zones humides : « www.ifen.fr/zoneshumides/ ».

2.3 Deux séminaires techniques proposés en 2000

- Le séminaire technique « **nouveaux besoins d'entretien des marais : la structuration des équipes d'entretien et la lutte contre les ragondins par piégeage collectif** » créé avec le Parc Interrégional du Marais Poitevin a eu lieu le **5 octobre 2000** au Forum des Marais et a réuni plus de 100 personnes.

Un recueil des expériences de structuration d'équipes d'entretien en marais a été distribué à cette occasion ainsi qu'une analyse économique proposée par IRIS (Initiative Régionale pour l'Insertion et la Solidarité en Poitou-Charentes).

Rendez-vous a été pris pour l'année prochaine.

- Le séminaire « **Mise en place et fonctionnement de la télégestion hydraulique en marais** » a eu lieu le 6 décembre 2000, au Forum des Marais Atlantiques et a réuni 40 personnes.

Les présentations réalisées par les institutions et collectivités en charge de tels dispositifs (Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise (IIBSN), DDE 79, SHYNA, Union des Marais de Sud Loire) sont réunies au sein d'un document qui sera très prochainement distribué aux invités.

2.4 Cahiers techniques (deux en 2000)

« Curage et fonctions biologiques des fossés en marais »

Le travail réalisé en 99 sur la qualité biologique des fossés après curage par le Cemagref, l'ADEV et le laboratoire de biologie marine de Nantes est l'objet de la réalisation d'un fascicule de sensibilisation à l'intention des syndicats de marais et conducteurs de travaux, sur ce thème. Ce document de 12 pages, reprend les références scientifiques acquises dans le rapport initial, et adopte un style didactique et une forme attrayante pour un plus large public. Le comité de rédaction est composé des auteurs précités. Le nombre d'exemplaires produit sera de 2000. La diffusion sera réalisée en mars et avril 2001 par le Forum des Marais et les partenaires scientifiques, à l'échelle de la façade Atlantique et Manche.

« Petits aménagements piscicoles en marais »

Les travaux de recherche menés par le Cemagref sur les adaptations des « petits » ouvrages en marais pour favoriser la richesse piscicole sont mis en valeur dans un cahier technique diffusable auprès des syndicats de marais et des propriétaires lors de leurs assemblées générales. Le comité de rédaction est composé du Forum, du Cemagref, du CSP et d'une Fédération Départementale de Pêche.

Le fascicule, de 12 pages, est essentiellement à destination des syndicats de marais et des collectivités locales. Il fait un état des populations de poissons rencontrées en marais, ainsi que des contraintes et possibilités de maintenir ces populations et leur diversité par des pratiques de gestion et des petits aménagements. Le nombre d'exemplaires produit sera de 2000. La diffusion sera réalisée en mars et avril 2001 par le Forum des Marais et les partenaires, à l'échelle de la façade Atlantique et Manche.

2.5 Organisation d'un cursus de formation des « emplois jeunes » en marais

Après une **première session exploratoire en mars 2000** centrée sur la représentation cartographique des marais pour les nouveaux emplois en marais, un cursus d'acquisition de connaissance et de suivi des nouveaux emplois en marais a été initié à la demande de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Le cadrage pédagogique est assuré par l'IFREE (Institut de Formation et de Recherche à l'Education en Environnement) ; La plate-forme régionale de professionnalisation des Pays de Loire a pu participer à la **session des 29 et 30 juin derniers** et a manifesté sa satisfaction. Cette session a réuni 32 jeunes en poste dans les marais de Pays de Loire et Poitou-Charentes.

La **deuxième session** de la formation des emplois jeunes en marais avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne a eu lieu le **30 et 31 octobre 2000 en Loire-Atlantique** avec l'étroite collaboration de l'Union des marais Sud Loire en marais breton.

Le thème de cette session était de présenter et d'apprendre à utiliser des fiches de suivi de la qualité biologiques des fossés de marais avec l'introduction des notions de « station » et de « secteur », les méthodes de stockage et d'enregistrement des relevés (pour les agents et techniciens), les modalités d'exploitation sous base de données et sous cartographie numérique (pour les coordinateurs).

Elle a réuni 28 stagiaires avec des niveaux et des fonctions différentes : coordinateur, agent, technicien. Ces stagiaires provenant de 20 structures différentes des Pays de la Loire et de Poitou-Charentes. Cette deuxième session a été très bien accueillie. Un compte rendu est disponible sur demande. Pour la suite, deux souhaits ont été exprimés par les stagiaires :

- Poursuite des rencontres entre « agents de marais » sur des thèmes relevant de l'eau et des milieux aquatiques ; sous la forme de séminaire d'un à deux jours techniques avec visite de sites co-organisée par la structure - accueil et le Forum des Marais.
- Mise en place d'un suivi encadrement personnalisé pour chaque structure.

2.6. Autres formations

Le Forum des Marais atlantiques a participé à des formations réalisées conjointement avec d'autres partenaires :

- Formation pour les élus du Pays rochefortais « **Aménagement du territoire et environnement : l'élu au centre des prises de décisions** » organisé dans le cadre du programme Leader Pays Rochefortais par la Chambre en partenariat avec l'IFREE, le CPIE et le Forum des Marais Atlantiques. Cette formation composée de cinq sessions à l'automne 2000 s'est déroulée au Forum des Marais.
- Participation à l'**émergence d'une formation à distance « les acteurs et la gestion des zones humides » avec le CNED** ; ce projet est créé avec l'ensemble des partenaires qui ont monté des formations relatives aux « zones humides » : ENGREF, CNFPT, Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture, Tour du Valat, Forum des Marais Atlantiques. Cette formation à distance sera enrichie d'une session en présence afin de bien faire comprendre le contexte local multipartenarial d'une zone humide. Elle insistera sur les contextes socio-économiques, écologiques et politiques des zones humides. Ce projet est également validé dans le cadre du plan d'action gouvernemental en faveur des zones humides.

3. Valorisations des savoir-faire, aide à l'émergence de nouveaux outils pour le développement durable des marais

3.1 Valorisation des savoirs scientifiques et techniques

Suivi des organismes de recherche et des programmes

Au cours de l'année 2000, différents contacts ont été pris auprès de scientifiques et d'experts. Ils ont suscité leur soutien aux objectifs du Forum des Marais Atlantiques et la prise en compte d'enjeux plus larges que leurs propres programmes.

La base de données des chercheurs et des programmes, aujourd'hui en cours de test, propose des fiches synthétiques des travaux des équipes scientifiques et des groupes d'études techniques sur les problématiques de préservation des écosystèmes en marais. Ces fiches constituent un média de base et seront portées sur Internet après test et validation. A terme, les informations qu'elles recèlent pourront être une partie intégrante des réponses aux requêtes thématiques que pourra faire le public qui interrogera notre base de données (au Forum, ou en ligne sur Internet).

Programme ARAMIS

Rappelons que le programme ARAMIS correspond à une action de recherche sur les marais littoraux atlantiques, managé par P.STEYAERT de l'INRA Saint Laurent et qui mobilise des chercheurs du Cemagref, du CNRS et de l'Ifremer. Il s'inscrit au sein du Programme National de Recherche sur les Zones Humides ; un document final compilant les contributions de chacun a été rendu au collectif scientifique et institutionnel concerné à l'automne 2000. Dès les rendus effectués par le coordinateurs INRA auprès du Ministère, le Forum s'attachera à valoriser ce travail vers les publics concernés.

Le séminaire public de restitution du « programme ARAMIS » les 5 et 6 juillet dernier à la Rochelle a été l'occasion de préciser la double mission du Forum des Marais Atlantiques en lien avec la recherche :

- inciter à la diffusion des travaux scientifiques auprès des gestionnaires locaux ;
- traduire les résultats scientifiques en outils techniques utilisables par les gestionnaires.

Une mission spécifique sera proposée en ce sens dans le prochain programme pluridisciplinaire de recherche « marais de l'ouest » que les équipes scientifiques sont en train d'élaborer.

Le séminaire « restauration des écosystèmes côtiers » organisé par IFREMER

Ce séminaire a accueilli plus de 350 personnes à Brest les **8 et 9 novembre 2000** ; le Forum participait au comité scientifique d'organisation. L'accueil du public a été très favorable et la réédition de cet événement est envisagé d'ici 2 à 3 ans.

Les expériences françaises en la matière sont en effet nombreuses, mais ont été insuffisamment exposées. Les présentations de deux expérimentations, préparées avec le Forum des Marais ont reçu un intérêt appuyé, conforme au principe de la préservation des espaces naturels dans le cadre d'un développement durable, tel que nous souhaitons qu'il soit compris. Ces présentations sont :

- la restauration d'une zone de marais salé de la Seudre (17) par le Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Poitou-Charentes ;
- la restauration des prêtres salés de la Baie de l'Aiguillon par l' ONC, gestionnaire de la réserve naturelle.

Les textes de ces deux présentations sont disponibles au centre de documentation du Forum en préalable à la publication des actes de ce séminaire.

En effet un certain nombre d'autres exposés ont mis en évidence l'ambiguïté des acceptions du terme "restauration", puisque dans un certain nombre de cas, il s'agissait de restauration de fonctions productives, souvent au détriment du respect de fonctions écosystémiques.

Notre intervention dans un prochain comité scientifique serait de proposer une plus grande vigilance dans la conformité des exemples soumis à des objectifs de développement durable.

Programme « Eau-Agriculture-Société » de l'Association des Chambres d'Agriculture de l'Arc Atlantique (AC3A)

Les Chambres d'Agriculture de l'Arc Atlantique sont engagées dans un programme « eau – agriculture - société » devant à terme permettre une meilleure implication des agriculteurs dans les actions de gestion et de protection de la ressource en eau et une meilleure insertion des préoccupations et souhaits de la société dans ces actions.

Le Forum des Marais est co-partenaire dans la phase « mise en place d'un système d'échanges d'expériences de gestion de l'eau » à l'échelle atlantique. Cette phase débute en 2001. Durant l'année 2000, nous avons participé aux deux autres phases par le biais du Comité scientifique et technique du

programme qui s'est réuni 4 fois en 2000. Ces phases ont trait d'une part à « l'analyse des actions sur l'eau » et à la mise en place « d'expérimentations nouvelles pour mieux intégrer l'ensemble des acteurs agricoles et non agricoles aux actions sur l'eau ».

Organisation de la présentation d'une action Leader sur l'élevage à Voutron et Moeze »

Le Pays Rochefortais a soutenu, depuis 98, une expérimentation de concertation locale à l'échelle de deux marais portée par l'INRA Saint Laurent avec le concours de la Chambre d'Agriculture 17 et le CPIE. Cette action a bénéficié du programme européen LEADER II du pays rochefortais. Elle s'est construite autour des préoccupations et des pratiques des agriculteurs dans un contexte de demande sociale de qualité environnementale des marais ; elle a mobilisé deux groupes d'agriculteurs de deux syndicats de marais du Pays (Voutron et Moeze).

Le Forum des Marais Atlantiques a suscité une présentation publique des résultats de cette action sous la forme d'une conférence qu'y s'est déroulée le 25 septembre 2000 : « **Expérience de concertation dans les marais de Voutron et Moeze : environnement et élevage au quotidien** ». Elle a réuni des éleveurs, des élus et des présidents de syndicats de marais.

3.2 « Groupes techniques en marais »

Ces groupes sont destinés à valoriser les expériences des uns et des autres et à travailler en synergie avec un vocabulaire commun afin de pouvoir faire des synthèses à l'échelle des marais de la façade atlantique.

Pour l'année 2000, deux groupes ont fonctionné :

- **Le groupe « nomenclature réseau hydraulique »**
- **Le groupe « outils méthodologiques pour le suivi et la gestion de la qualité hydrobiologique en marais ».**

- Un troisième groupe était envisagé avec la Chambre d'agriculture 17 sur les valorisations économiques en marais mais n'a pu à ce jour être mis en place.

- Par contre, la participation au « **groupe marais** » du Pays Rochefortais a été poursuivie et enrichie. Ce groupe est un groupe informel composé d'élus de la Communauté de communes de Sud Charente et de la Communauté d'agglomération du Pays Rochefortais ; il mène une réflexion prospective et pragmatique sur les marais de ce territoire. Il est animé par le CPIE de Fouras dans le cadre du programme Leader du Pays Rochefortais.

groupe « nomenclature réseau hydraulique » en marais

Il s'agit de mettre en place les moyens nécessaires à la densification (ajout de cours d'eau, d'ouvrages) et la codification du réseau hydrographique à une échelle plus grande que le 1/50 000^e (BD Carthage), à partir de référentiels à grande échelle (BD Topo, orthophotoplans, cadastre, ...). Le groupe « référentiels » du RNDE note que les Agences de l'Eau n'ont pas les moyens d'assurer la densification au niveau souhaité (par exemple le fonctionnement hydraulique d'un marais), ni l'exhaustivité de la codification et qu'elles ne pourront y tendre à terme qu'avec l'appui des leurs partenaires locaux ayant la connaissance du réseau hydraulique et de son fonctionnement. Une note méthodologique est en cours de construction pour définir des règles qui assurent la cohérence avec BD Carthage et indique les informations minimales à gérer au niveau local pour permettre cette cohérence. Des tests seront réalisés dans le cadre du projet maquette hydraulique des marais de Rochefort.

groupe « outils méthodologiques pour le suivi et la gestion de la qualité hydrobiologique en marais »

Des descripteurs ont été conçus et validés sur la base des connaissances préalables des scientifiques. Des méthodes de structuration de l'espace et de collecte d'information biologique et morphologique des marais ont été conçues (fiches, méthode, logiciel sur demande). Cette démarche pourrait à terme constituer un ensemble sous forme de "mallette pédagogique", dès que des références fortes auront permis d'entériner les descripteurs utilisés.

Au cours de la conception, le Forum a ainsi proposé d'aller plus loin. Il s'agit d'asseoir les concepts par un groupe de scientifiques et d'experts qui compileront plus largement les savoirs sur les descripteurs et indicateurs sur les milieux aquatiques. Ceci vise à améliorer l'outil de suivi et sa portabilité vers les collectivités. Le Forum appuie fortement le principe d'une disponibilité et d'une faisabilité à échelle de 2 à 3 ans.

3.3 "Accompagnement des projets des structures gestionnaires en marais"

Le Forum des Marais Atlantiques, à la demande des structures locales, a apporté un soutien ponctuel pour leurs projets en marais. Il s'agit ici, en fonction des besoins, de favoriser le bon déroulement des projets locaux (émergence, suivi, évaluation, publicité) ou de fournir une assistance technique ponctuelle.

Ainsi, différentes structures ont pu bénéficier de conseils ou accompagnements ponctuels :

- Syndicat mixte hydraulique de la Vendée, Alligatore pour la mise en place de l'étude de diagnostic préalable à la restauration de la zone humide demandée par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Cette étude est maintenant portée par le syndicat mixte en partenariat étroit avec la DDAF, Alligatore et la Communauté de communes de Vendée-Sèvre-Autize. Outre l'aide au montage du cahier des charges de l'étude, le Forum assiste Alligatore dans l'équipement et l'utilisation du système de cartographie numérique.
- CLE du SAGE Boutonne : appui pour l'impression de documents,
- Appuis au programme LIFE « vals inondables de Charente » porté par la LPO et l'Institution Interdépartementale de la Charente,
- Communauté d'agglomération de La Rochelle : aide à la structuration du projet « prise en compte des marais périurbains » et à la rédaction du cahier des charges de l'étude.
- Institution Interdépartementale de Bassin de la Sèvre Niortaise : appui à la mise en place du SIG et conseils préalables projet réseau de surveillance de la qualité des eau
- Fédération de Pêche 85 : appui à la mise en place du SIG
- Chambre d'Agriculture 17 : livraison de posters « occupation du sol » sur le Marais Poitevin 17
- Diren Poitou-Charentes : aide à la diffusion de l'étude Marais poitevin, nombreux posters au 1/25 000 pour estimer les prairies naturelles par syndicat de marais
- SYHNA : porté à connaissance sur l'étude Marais poitevin
- Association La Verdinière (Ile de Ré) : impression des informations disponibles sur le Fiers d'ARS
- Unima : soutien pour le projet « passes anguilles », le développement du SIG, l'observatoire « qualité de l'eau » des marais charentais.
- Participation au comité de pilotage « CET Fossés à Poissons » en Seudre,
- ONC : développement cartographique pour la baie de l'Aiguillon,
- DDASS Manche : méthodologie + personnes - contacts pour analyses pesticides,
- CRITT Basse Normandie : indications de personnes à contacter pour méthodes de curage fossés,

- Laboratoire d'analyse biologique Bordeaux 3 : indication de personnes-contacts pour analyses police scientifique marqueurs isotopiques et métaux lourds,
- Demandes de savoirs sur le curage des fossés : Synd. Mixte PIMP (17-79-85), Synd. Mixte PNR Cotentin Bessin (50), PNR Audomarois (62), Commune Bourgneuf en Retz (44), Commune d'Angles (85), Commune de Beauvoir sur mer (85), Commune de la tranche sur Mer (85), Syndicat des Marais de Nord Charron (17).

De plus, dans le cadre de certains projets, le Forum s'est engagé à un accompagnement plus important en prenant en charge une partie de l'animation et du suivi.

Pré-Maquette du réseau hydraulique des marais du pays rochefortais

L'idée de créer une maquette hydraulique permettant de présenter et d'expliquer le fonctionnement des marais doux de Rochefort et Brouage est déjà bien ancienne. Cette idée a fait son chemin notamment au sein du « groupe marais », groupe de réflexion commun aux élus des deux communautés de communes du pays rochefortais. Ce projet s'est ensuite affiné avec l'aide du Forum des Marais Atlantiques et de l'UNIMA et il se met en place autour des principes suivants :

- La maquette est basée sur une première étape : **la constitution d'une base de donnée numérique spatiale partagée décrivant le fonctionnement hydraulique des marais** à partir du produit numérique d'IGN « BD Topo® ». Cette base de données sera réalisée par l'UNIMA avec l'appui méthodologique du Forum des Marais Atlantiques. Cette étape va démarrer en janvier 2001.
- Compte tenu des exigences de cohérence hydraulique du secteur étudié (marais doux de Rochefort, marais doux de Charente, Marais doux du Golfe de Brouage), l'année 2000 a permis d'associer à la Communauté d'agglomération du pays rochefortais, les Communautés de Communes de Marennes et du Sud Charente.
- L'avancement du travail sera enrichi avec le concours de personnes ressources locales (élus, associations syndicales, agriculteurs....) constituées en groupes d'analyse et de propositions dans chacun des ensembles hydrauliques cohérents. L'animation de ces groupes est à la charge du Forum des Marais Atlantiques en concertation avec l'UNIMA et les élus du « groupe marais ».
- Compte tenu des compétences de l'UNIMA et afin d'avoir un coordinateur dans les demandes de financement, **la maîtrise d'ouvrage de cette première étape est confiée à l'UNIMA.**
- Un des produits attendus est la réalisation d'**une maquette principale avec des outils annexes** (petites maquettes, outils vidéos, multimédias...) présentant de manière dynamique le réseau des marais. Ces outils **pourront être dupliqués sur plusieurs sites du territoire.**

Mission spécifique pour la base de données « marais poitevin »

La base de données géographiques et numériques créée sur le marais poitevin dans le cadre de la mission « Délimitation et caractérisation de la zone humide du marais poitevin » devait être diffusée aux différents organismes le 17 février 2000. Une manifestation d'agriculteurs cet après-midi là a empêché le bon déroulement de la diffusion de la base numérique créée. Aussi, le travail de diffusion et d'explication de cette base auprès des différentes administrations et organismes techniques s'est

égrené au fil de l'année et a été assurée par le Forum des Marais Atlantiques. Cette base a été utilisée dans l'étude interSAGE, dans la préparation des CTE marais poitevin, etc...

.Par ailleurs, le Forum, en attendant la prise en charge de la base numérique géographique par le Parc Interrégional du Marais Poitevin a poursuivi le soutien technique SIG et le tirage de posters spécifiques pour les services de l'Etat, les syndicats de marais ou encore les Chambres d'agriculture.

3.4 Participations aux groupes nationaux

Les réflexions des différents groupes nationaux (Plan gouvernemental en faveur des zones humides, « zones humides infos ») permettent d'une part de faire remonter les informations des structures locales, d'autre part d'élargir les expériences et se caler au mieux sur les plans méthodologiques et les grands axes politiques.

« zones humides info »

Zones humides info est une revue trimestrielle qui est créée par un groupe pluriel

Laure Callens a maintenant la responsabilité de l'animation du groupe « zones humides infos » à la suite de Patrick Bazin qui a assuré cette mission depuis 10 ans.

Pour la mission parlementaire sur les « zonages environnementaux », ce groupe a élaboré un point de vue écrit et à été auditionné par les deux députés en charge du dossier le 27 juin dernier.

Plan d'action gouvernemental pour les zones humides

Le Forum des Marais atlantiques participe au Plan d'action gouvernemental en faveur des zones humides.

Afin de faire le bilan de la première phase (1995-2000) du plan d'action gouvernemental en faveur des zones humides et de lancer la seconde phase (2000-2005), le comité interministériel s'est réuni le **lundi 2 octobre 2000 au Forum des Marais Atlantiques.**

Ce comité, dont la dernière réunion remontait au 14 avril 98, réunit des représentants des différents ministères concernés, des représentants des établissements publics et associations (Muséum, IFEN, Agences de l'Eau, France Nature Environnement, SNP, Fédération des Parcs Naturels Régionaux, groupe « zones humides », Voie navigables de France, Conservatoire du Littoral, ONF, ONC, Conseil supérieur de la Pêche), des représentants des usagers (Association Nationale des Elus des Zones Humides, associations des maires de France, Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture).

Madame Dominique VOYNET est venue conclure ce comité interministériel. Avec Jean-Pierre RAFFARIN, président de la Région Poitou-Charentes et Jean-Claude BEAULIEU, président du Forum, elle a signé la convention de participation du Forum des Marais Atlantiques au Plan d'action avec un financement 2000 de 500 KF pour la mission « Pôle relais ».